

EN COLLABORATION AVEC



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMEDIATE

La 4^e édition du Gala Prix Distinction nous invite à vivre la passion des entrepreneurs d'ici

Repentigny, le 1^{er} février 2012 - La Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur de Repentigny, la Chambre de commerce de L'Assomption et la Jeune Chambre d'affaires et de professionnels Lanaudière ont lancé officiellement aujourd'hui en point de presse l'invitation aux entreprises de soumettre leur candidature pour le Gala Prix Distinction 2012 de la MRC de L'Assomption qui aura lieu le 27 avril prochain.

Les chambres en ont également profité pour dévoiler la thématique de cet important événement. En effet, c'est sous le thème « Le feu sacré » que le 4^e Gala Prix Distinction mettra en lumière les entreprises méritantes de la MRC L'Assomption.

« Nous voulons faire vivre à notre communauté la passion qui anime les entrepreneurs d'ici et mettre en lumière leur travail », annonçait monsieur Peter Fogarty, président de la Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur de Repentigny.

Au total, dix prix seront remis parmi les catégories suivantes :

- Démarrage d'entreprise
- Commerce
- Entreprise de service
- Entreprise touristique ou culturelle
- Développement de la main-d'œuvre
- Entreprise manufacturière (1 à 10 employés et 11 employés ou plus)
- Relève d'entreprise (nouvelle catégorie)

« En plus de ces 8 catégories, le jury remettra un prix Grand bâtisseur, à un entrepreneur qui a contribué de façon importante au développement économique de notre région ainsi qu'un prix

Coup de cœur du jury », mentionnait monsieur Mario Morais, président du CLD de la MRC de L'Assomption.

Pour sa part, monsieur Jean-Philippe Simard, président de la Jeune chambre d'affaires et de professionnels Lanaudière, souligne que ce gala est une tribune exceptionnelle pour les entreprises de par sa couverture médiatique et la grande visibilité qu'il leur offre.

Les entrepreneurs ont jusqu'au 16 mars pour remplir le formulaire d'inscription qu'ils trouveront sur les sites Internet de chacune des chambres de commerce. Monsieur Claude Ouellet, président de la Chambre de commerce de L'Assomption, explique le processus d'évaluation des candidatures : « Un jury composé d'acteurs du milieu économique évaluera d'abord les dossiers et rencontrera ensuite les candidats avant de déterminer les lauréats. Chacune des parties de l'évaluation comptera donc pour 50%. »

Partenaire majeur et président d'honneur de l'événement, monsieur Alain Raïche, directeur général de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur, réitère le soutien de Desjardins au développement économique local et incite les entreprises à profiter de cet événement et à venir partager leur passion entrepreneuriale.

Présidence d'honneur et partenaire majeur :

Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur
CFE Lanaudière Sud-Ouest



Desjardins

-30-

Pour information :

Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur de Repentigny
Tél : 450.581.3010 Télécopieur : 450.581.5069

Jeune chambre d'affaires et de professionnels Lanaudière
Tél. : 450.585.0010 Télécopieur : 450.585.9947

Chambre de commerce de L'Assomption
Tél. : 450.589.2405 Télécopieur : 450.589.9455

CLD de la MRC de l'Assomption
Tél. : 450.654.6488 Télécopieur : 450.654.9823

EN COLLABORATION AVEC



INSCRIPTION AU

GALA PRIX DISTINCTION 2012 DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

Par la présente, nous vous invitons à présenter votre candidature au Gala Prix Distinction 2012 de la MRC de l'Assomption, sous la présidence d'honneur de monsieur Alain Raïche, directeur général de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur. Ce gala, qui aura lieu le 27 avril prochain, vise à promouvoir l'excellence des gens d'affaires de toute la MRC de l'Assomption.

Vous pouvez faire valoir vos réalisations dans un maximum de deux catégories :

- Démarrage d'entreprise
- Commerce
- Manufacturier
(1 à 10 employés ou 11 employés et plus)
- Entreprise de service
- Entreprise touristique ou culturelle
- Développement de la main d'œuvre
- Relève (nouvelle catégorie)

Deux prix spéciaux seront également remis, soit **Coup de cœur du jury** et **Grand Bâtitseur**.

Un jury composé d'acteurs du milieu économique évaluera d'abord les dossiers et rencontrera ensuite les candidats avant de déterminer les lauréats. Chacune des parties de l'évaluation comptera donc pour 50%.

Pourquoi s'inscrire?

- **Aucun frais d'inscription**
- **Tribune publique pour les finalistes le soir du gala**
- **Couverture de presse pour la promotion des entreprises participantes**
- **La chance d'être connu par des acteurs clés de la communauté d'affaires**
- **Obtenir le trophée « Prix Distinction », une marque de succès envers vos clients et partenaires**
- **Être reconnu pour les efforts investis dans votre entreprise**
- **Participation au cahier souvenir du Gala, dans l'Hebdo Rive Nord**
- **Visibilité sur les sites Internet des Chambres de commerce**

Vous devez retourner le formulaire d'inscription accompagné des annexes requises **au plus tard le 16 mars 2012**. N'hésitez pas à communiquer avec votre chambre de commerce ou le CLD pour toute question concernant la préparation de votre dossier.

Démontrez votre excellence en vous inscrivant dès maintenant!

PRÉSIDENTE D'HONNEUR ET PARTENAIRE MAJEUR :

Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur
CFE Lanaudière Sud-Ouest

